

Une famille juive dans la tourmente

VENTE
Enchères Publiques
de biens juifs

(Lois des 22 juillet
et 17 novembre 1941)

Le VINGT-NEUF SEPTEMBRE
à dix heures, à quatorze heures,
à PÉRIGUEUX, en l'étude

de Strasbourg à Périgueux

1939 - 1944



Service éducatif des Archives
départementales de la Dordogne.

**Livret pédagogique d'accompagnement
de l'exposition**

*« Une famille juive
dans la tourmente
de Strasbourg à Périgueux
1939-1944 »*

Collège et Lycée.

9, rue Littré, 24000 PÉRIGUEUX

☎ 05.53.03.33.33

cd24.archives@dordogne.fr

2009



1. La famille Gruska, de Strasbourg à Périgueux

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

A partir de septembre 1939, la Dordogne, où ne vit alors qu'une quinzaine de familles juives, devient terre d'accueil ou de passage pour des dizaines de milliers de réfugiés. Elle a été désignée pour recevoir ceux que l'on appelle les "repliés" du Bas-Rhin. Une partie importante de la communauté israélite alsacienne, dont celle de Strasbourg, avec ses institutions et personnalités, fait partie de ces "repliés". Après la défaite de 1940, la mise en oeuvre de la politique antisémite du régime de Vichy qui précède la déportation des Juifs de France et leur extermination par les nazis brise la vie de nombreuses familles.

Jacques et Willy Gruska, alors adolescents à Périgueux, nous transmettent leur témoignage et nous racontent l'itinéraire de leur famille. Unique, cet itinéraire est pourtant exemplaire. Il est, en effet, représentatif de la tragédie vécue par les Juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale mais aussi des actes de courage et d'engagement de la population, comme l'atteste le lien qui unit depuis cette époque la famille Gruska aux familles Dupuy et Lespine.



Une famille juive dans la tourmente

VENTE
aux Enchères Publiques
de biens juifs

(Lois des 22 juillet
et 17 novembre 1941)

Le VINGT-NEUF SEPTEN-
BRE mil neuf cent quarante-
deux, à quatorze heures,
A PÉRIGUEUX, en l'étude
du M^r MONTIER,
D'un fonds de commerce de
fourrures, situé à Périgueux,
Cours Montaigne, n. 8, connu
sous le nom de « AU LYNX ».

Comprenant :
1. Les éléments incorporels :
nom commercial, enseigne,
clientèle, achalandage et droit
au bail.
2. Les éléments corporels :
mobiliers comme :

Mise à prix :
Obligation
marchandise
sera annoncée

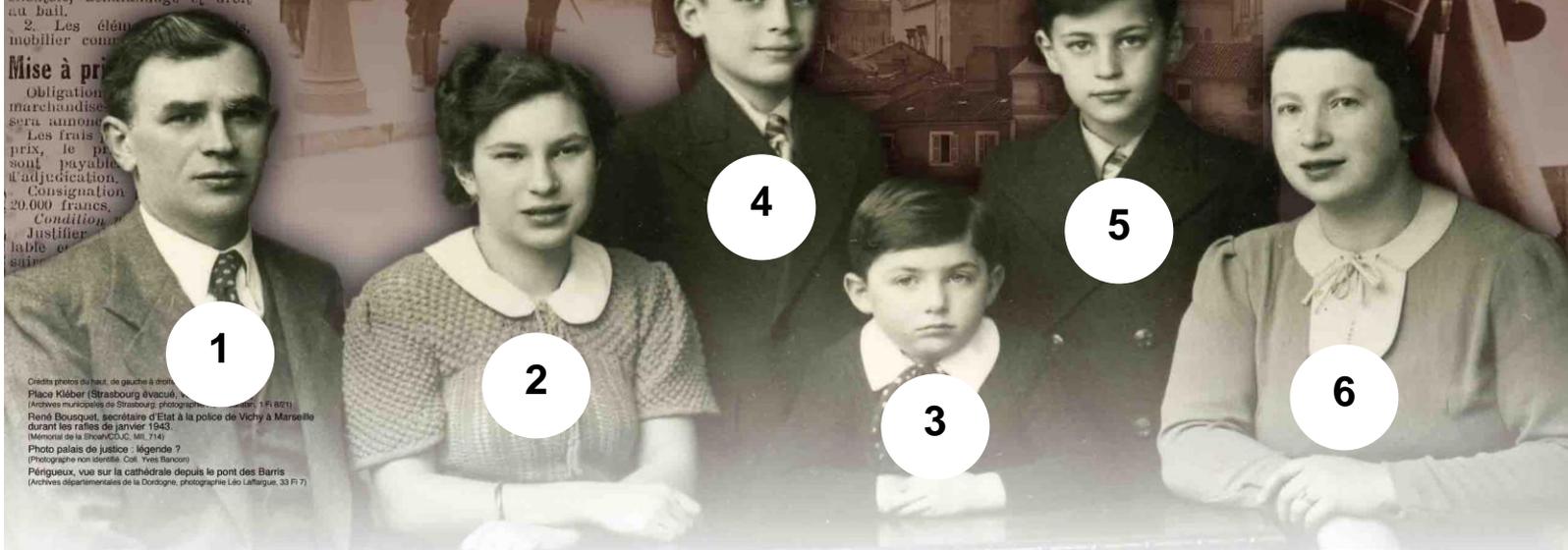
Les frais
prix, le pa-
sont payables
à adjudication.

Consignation
20.000 francs.
Condition
Justifier

table de
suivre

Credits photos du haut, de gauche à droite :
Place Kléber (Strasbourg évacué),
Archives municipales de Strasbourg, photographie n° 1 F 621)
Renié Bousquet, secrétaire d'Etat à la police de Vichy à Marseille
durant les rafles de janvier 1943
(Mémorial de la Shoah/CICJ, MII, 714)
Photo palais de justice - légende ?
(Photographie non identifiée, Coll. Yves Barco)
Périgueux, vue sur la cathédrale depuis le pont des Barris
(Archives départementales de la Dordogne, photographie Léo Laffargue, 33 FI 7)

de Strasbourg à Périgueux 1939 - 1944



A l'aide des informations du tableau suivant et de la photographie, identifiez les membres de la famille Gruska en complétant le tableau suivant :

Lien de parenté	Nom et prénom	Emplacement sur la photographie N°
Mari et père		
Epouse et mère		
Fille aînée		
1 ^{er} Fils		
2 ^{ème} Fils		
3 ^{ème} Fils		

1. La famille Gruska, de la Pologne à la Dordogne

▲ Questionnaire collège et Lycée.

① - À l'aide du panneau reconstituez l'itinéraire de la famille Gruska jusqu'à son arrivée en Dordogne

Membres de la famille	Renseignements biographiques disponibles sur chaque membre
Le grand père Gruska	
Abraham Gruska père	
Rose Lachman mère	
Alice Gruska fille	
Willy Gruska fils	
Jacques Gruska fils	
Marcel Gruska fils	

② - Quel évènement est à l'origine de l'arrivée de nombreuses familles juives en Dordogne en 1939 ?

③ - Quelles différentes langues parlaient les parents de Jacques et Willy ? Qu'a dû faire leur mère pour s'intégrer en France ?

④ - Quelle est la confession religieuse de la famille Gruska ?

⑤ - Quelle démarche administrative la famille Gruska a-t-elle tentée pour devenir française ?

⑥ - Pourquoi n'ont-ils pas eu le droit de revenir en Alsace une fois l'armistice du 22 juin 1940 signée ?

2. L'exil intérieur évacuation et accueil des réfugiés

▲ Questionnaire collège et Lycée.

① - En observant les photographies, relève les indices montrant que Strasbourg est une ville en état de siège qui a été vidée de sa population.

② - Pourquoi le Sud Ouest a-t-il été choisi comme terre d'asile pour les Alsaciens Mosellans en 1939-1940 ? Combien de départements sont-ils concernés par l'évacuation des Alsaciens Mosellans ?

③ - Quelles institutions administratives alsaciennes sont repliées en 1939-1940 en Dordogne ? Pourquoi ?

④ - Où et dans quelles conditions les réfugiés sont-ils logés ?

⑤ - Pourquoi ces deux communautés alsaciennes et périgourdines se comprennent-elles mal ?

4 • Le temps de l'exclusion : de la discrimination...

JUIVE

▲ Questionnaire collège et Lycée.

① - Dans quelle situation géographique particulière se trouve le département de la Dordogne après la convention d'armistice du 22 juin 1940 ?

.....

.....

.....

.....

.....

② - Quel statut particulier l'Etat français réserve-t-il aux populations juives à partir d'octobre 1940 ? Enumérez-en les conséquences dans la vie quotidienne de ces populations en vous aidant du texte et des images.

.....

.....

.....

.....

.....

Zoom sur image...



① - Maréchal Philippe Pétain, chef de l'État Français de 1940 à 1944.
 ② - Otto Abetz, ambassadeur de l'Allemagne nazie en France de 1940 à 1944

③ - Qu'officialise la poignée de main entre le maréchal Pétain et Otto Abetz ? Comment s'appelle ce choix politique ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

④ - Que doivent porter les Juifs, en Zone Nord, pour être différenciés du reste de la population ?

.....

.....

.....

5. Le temps des rafles

▲ Questionnaire collège et Lycée.

- ① - A partir de quelle date commencent les rafles des populations juives dans le département de la Dordogne ?
.....
- ② - Montrez que les rafles ont concerné les deux zones d'occupation qui divisaient le département jusqu'en novembre 1942.
.....
- ③ - Identifiez, à travers quelques documents, des informations démontrant les implications des autorités de l'Etat Français dans la déportation des Juifs pendant cette période.
.....
- ④ - Quelle fonction René Bousquet occupait-il pendant la guerre ? Quelle a été son implication dans la déportation des populations juives de France ?
.....
- ⑤ - Pourquoi est-il présent à Périgueux en 1943 ?
.....
- ⑥ - Quel rôle la police, la gendarmerie et l'administration française de cette époque ont-elles eu dans cette déportation ? Justifiez votre réponse en relavant quelques documents exposés sur le panneau qui en témoigne.
.....

BIOGRAPHIE INDICATIVE



Bousquet, René (1909-1993), haut fonctionnaire et homme politique français, secrétaire général de la police sous le gouvernement de Vichy (1942-1943). Soucieux de rétablir la souveraineté de la police française en zone occupée, il signe en 1942 avec le responsable nazi de la sécurité en France, le SS Karl Albrecht Oberg, un accord donnant à la police française toute latitude pour lutter « contre l'anarchie, le terrorisme, le communisme et, d'une façon générale contre toutes activités d'étrangers susceptibles de perturber l'ordre ». Par cet accord, Bousquet renforce ainsi la collaboration de la police française avec les nazis, particulièrement dans le domaine de la lutte contre la Résistance et la déportation des Juifs, lors de la rafle du Vel d'Hiv, notamment. En 1949, la Haute Cour de justice le condamne à cinq ans de dégradation nationale, ce qui constitue un verdict de clémence, d'autant plus qu'il est immédiatement relevé de sa peine pour services rendus à la Résistance. Il faut attendre 1989 pour qu'une plainte soit déposée contre lui par l'avocat Serge Klarsfeld. Deux ans plus tard, en 1991, il est inculpé de crime contre l'humanité. Mais la procédure judiciaire en cours devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris ne peut aboutir car René Bousquet est assassiné en 1993 par un déséquilibré.

6. L'arrestation : Récit de Willy Gruska

▲ Questionnaire collège et Lycée.



① - À la suite de quel évènement, les SS ont-ils exercé des représailles ?

.....
.....
.....

② - Qui vient arrêter la famille Gruska ? Quel âge a Willy au moment de cette arrestation ?

.....
.....
.....

③ - La famille savait-elle qu'elle risquait la mort ? (justifiez votre réponse à l'aide d'extraits du témoignage)

.....
.....
.....
.....

④ - Qui parvient à s'échapper ?

.....
.....

⑤ - Qui compose la chaîne de solidarité qui protège les enfants ?

.....
.....
.....

⑥ - Quel nouveau nom Willy a-t-il été obligé d'adopter pour se cacher des Allemands ?

.....
.....

⑦ - Quels petits métiers Willy a dû -t-il faire pour vivre pendant la guerre ?

.....
.....
.....

⑧ - Qu'a fait Willy dans le maquis ? Jusqu'à quel âge ?

.....
.....
.....
.....

7. L'arrestation : Récit de Jacques Gruska

▲ Questionnaire collège et Lycée.



① - Où et à quel moment Jacques et sa famille sont-ils arrêtés ? Par qui ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

② - Quel âge à Jacques au moment de l'arrestation de sa famille ?

.....

.....

③ - Relevez des expressions ou passages qui démontrent que les parents de Jacques savaient le sort que les nazis réservaient aux Juifs.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

④ - Comment Jacques et son frère réussissent-ils à s'échapper ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

⑤ - Qui a été témoin de leur arrestation ?

.....

.....

.....

⑥ - Qui vient en aide à Jacques et Willy après leur fuite ?

.....

.....

.....

Bataillon ROLAND

8. Les justes

Nom de guerre *Maman*

N°



Empreintes



▲ Questionnaire collège et Lycée.

① - Qui attribue le titre de « Juste parmi les nations » ?

② - Qui compose la famille Dupuy ?

③ - Qu'a fait la famille Dupuy pour les enfants Gruska ?

④ - Que risquait la famille Dupuy si ses activités clandestines étaient découvertes ?

⑤ - Pourquoi choisir une nouvelle identité pour les papiers des enfants Gruska ?

⑥ - Bilan : d'après vous, qu'est-ce qu'un Juste ? Cochez les synonymes qui permettent de qualifier les Justes.

- Courageux
- Patriote
- Lâche
- Antiraciste
- Antisémitisme
- Attentiste
- Rebelle
- Résistant
- Collaborateur.

9. L'Europe des camps

▲ Questionnaire collège et Lycée.

① - Dans quel lieu les parents de Jacques et Willy sont-ils internés avant leur déportation vers la Pologne ?

② - A quelle date les parents de Jacques et Willy Gruska sont-ils déportés ? Quel convoi les achemine vers le camp d'extermination d'Auschwitz ?

③ - Combien de déportés juifs sont ce jour là entassés dans le même convoi qu'Abraham et Rose Gruska ?

④ - Combien ont finalement survécu après la guerre ?

⑤ - En vous appuyant sur les informations du panneau décrivez dans quel univers arrivent les parents de Jacques et Willy Gruska lorsqu'ils entrent dans le camp d'Auschwitz.

⑥ - En vous appuyant sur les informations du tableau identifiez les différentes étapes qui ont marqué la fin de leur existence de leur arrivée au camp jusqu'à leur disparition. Relevez le nombre des déportés juifs qui ont été exterminés à Auschwitz.

⑦ - Quelle information du tableau prouve que cette extermination des Juifs d'Europe a été voulue et organisée par les nazis ?

10. La clandestinité s'organise

Appel à la Population

Périgourdine

Questionnaire collège et Lycée.

① - Quels documents montrent que certains osent dire non à la politique antisémite.

② - A quoi a servi le château de La Juvénie pendant la guerre ?

③ - Complète le tableau des organisations juives suivant.

SIGLE DE L'ORGANISATION JUIVE.	SIGNIFICATION DU SIGLE.	DIFFÉRENTS TYPES D'ACTION.
OSE		
ORT		
EIF		

11. La Shoah en France et en Europe

▲ Questionnaire collège et Lycée.

① - Par qui les enfants Gruska sont-ils recueillis après la guerre ?

② - Quel évènement veut rappeler la photographie de Willy Gruska prise en gare de Bobigny en 2002 ? En quoi sa présence en ce lieu est-elle un symbole du drame vécu par lui et sa famille pendant la guerre ?

③ - Pourquoi l'ancien camp d'internement de Drancy est-il devenu un lieu de mémoire de la déportation des populations juives de France pendant la guerre ?

④ - A l'aide du tableau montrez l'ampleur des pertes subies par la communauté juive française en 1945. Citez d'autres pays d'Europe où ces pertes humaines sont particulièrement élevées.

⑤ - Pourquoi ce bilan humain désastreux est-il un génocide ?

⑦ - Comment le souvenir de ce génocide est-il aujourd'hui entretenu en France et en Europe ? Pourquoi ?

1. La famille Gruska, de Strasbourg à Périgueux

▲ Glossaire collège et Lycée.

Antisémitisme : haine des Juifs. Forme particulière de racisme.

Aryen : pour les nazis, sont Aryens uniquement les individus de race blanche non juifs, en particulier les personnes de grande taille aux cheveux blonds et aux yeux bleus.

Camp de concentration : système de détention destiné à emprisonner, à moindre coût, un très grand nombre de personnes. Les premiers camps de concentration furent conçus par les Britanniques lors de la guerre des Boers, en Afrique du Sud (1899-1902). Parmi les camps de concentration nazis, il y avait Buchenwald, Bergen-Belsen et Dachau, en Allemagne, Auschwitz en Pologne. On trouve d'autres camps dans certains pays.

Camp de la mort : camp d'extermination conçu par les nazis pour tuer un maximum de personnes. Pour éviter les révoltes et les réactions de panique, les chambres à gaz étaient camouflées : les victimes croyaient qu'on les emmenait prendre une douche. Les six premiers camps de la mort se trouvaient en Pologne : Auschwitz-Birkenau, Chelmno, Treblinka, Sobibor, Majdanek, Belzec. A la fin de la guerre, d'autres camps de concentration étaient sur le point d'être transformés en camps d'extermination.

Chambre à gaz : invention nazie destinée à tuer avec des gaz toxiques. Les chambres à gaz étaient de grandes salles ayant l'apparence de douche collectives. Quand les victimes étaient enfermées à l'intérieur, les tuyaux déversaient non pas de l'eau mais du gaz.

Crématoire : grand four destiné à brûler des corps humains

Crématorium : four destiné à incinérer des corps humains. Les nazis installèrent un grand nombre de crématoriums dans les camps de la mort pour se débarrasser des cadavres

Crime contre l'Humanité : défini dans les accords de Londres signés par les Alliés le 8 août 1945, en vue du procès de Nuremberg. Nouvelle catégorie juridique internationale il recouvre : « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux ».

Déportation : internement de personnes dans des camps de travail et de mort.

Einsatzgruppen : brigades spéciales, rattachées aux SS, mais souvent composées d'individus recrutés sur place et chargés de rassembler les Juifs pour les tuer. Par la suite, ils furent remplacés par les camps de la mort, jugés plus efficaces.

Génocide : assassinat d'un peuple. Mot créé pour décrire l'entreprise d'élimination systématique des Juifs menée par les nazis.

Gestapo [Acronyme de « Geheime Staatspolizei », « police secrète d'État »] : police secrète d'État, section la plus impitoyable de toutes les organisations nazies.

Holocauste : dans l'Ancien Testament, "sacrifice par le feu". Ce mot désigne aujourd'hui l'extermination de six millions de Juifs et plusieurs millions d'autres personnes. Elles furent victimes de la volonté des nazis d'éliminer, de façon planifiée, tous ceux qui ne correspondaient pas à leurs critères de la "race supérieure". Le mot "holocauste" est uniquement utilisé pour le massacre systématique des Juifs.

Justes : En 1953, l'Etat Hébreu imagine le titre de « Justes parmi les nations » pour honorer hommes et femmes, villages ou organisations qui ont sauvé des Juifs. Après enquête, celui qui se voit décerner ce titre reçoit un certificat ; un arbre est alors planté dans l'allée des Justes, à Yad Vashem (Jérusalem) pour conserver sa mémoire.

Nazi : abréviation du terme de Parti national-socialiste des travailleurs allemands. Le nazisme est une forme particulière de fascisme qui se concentre sur la notion de race et le contrôle racial.

Procès de Nuremberg : procès organisé par les Alliés victorieux en 1945, afin de juger les responsables de l'Allemagne nazie pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Rafle : Arrestation en masse d'une partie ciblée d'une population, faite à l'improviste et organisée par la police. Ce type d'arrestation est basée sur l'effet de surprise, afin notamment d'empêcher les personnes visées par l'arrestation de s'organiser pour y échapper. On attribue le nom de rafles aux arrestations opérées par les polices françaises et allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale sur les Juifs en vue de leur déportation vers les camps de la mort.

Shoah : terme signifiant catastrophe en hébreu. Le mot Shoah est utilisé par les Juifs eux-mêmes pour décrire le massacre dont ils furent l'objet sous le régime nazi.

Sélection : effectuée à l'arrivée des convois juifs à Auschwitz et à intervalle régulier parmi les détenus (Juifs et quelques non-Juifs), la sélection réalisée par des médecins nazis distingue ceux qui sont « aptes » au travail forcé des « inaptes », immédiatement gazés.

La "solution finale" : expression nazie pour décrire leur système d'élimination physique des Juifs. Il s'agissait de leur "solution" à ce qu'ils considéraient comme "le problème juif".

SS : "section d'élite des forces d'intervention". Formée en 1925, elle finit par compter 50 000 hommes reconnaissables à leurs chemises noires. Ces hommes étaient choisis pour leur apparence "aryenne" et leur dévotion à la cause nazie.

III^e Reich : "troisième empire". Hitler affirmait que, sous sa conduite, l'Allemagne connaîtrait une nouvelle ère, le III^e Reich, qui durerait mille ans.

Zyklon B : gaz employé, à l'origine, comme insecticide. Il fut utilisé à Auschwitz sous forme de granules qui, exposés à l'air, libéraient de l'acide prussique, un gaz toxique utilisé pour exterminer les déportés raciaux (enfants et adultes) dans les chambres à gaz

Service éducatif des Archives
départementales de la Dordogne.

**Livret pédagogique d'accompagnement
de l'exposition**

*« Une famille juive
dans la tourmente
de Strasbourg à Périgueux
1939-1944 »*

Collège et Lycée.

9, rue Littré, 24000 PÉRIGUEUX

 05.53.03.33.33

cd24.archives@dordogne.fr